

CRITÉRIUM FÉDÉRAL

Saison 2017-2018

3ème Tour

27 et 28 Janvier 2018

Convocation

LIEU :

Dimanche 28 Janvier (pointage à 8h45', début à 9h00')

*** ADULTES :**

MASCULIN :	ELITE	D1 :	4 poules de 4 joueurs à	ERNÉE (salle de l'Ernéeenne)
		D2 :	8 poules de 4 joueurs à	CRAON (rue Jean Bouin)
		D3 :	8 poules de 6 joueurs à	CHANGÉ (Gymnase des Sablons)
		D4 :		
FÉMININ :	ELITE	D1 :	0 joueuse	pas de compétition

Samedi 27 Janvier (pointage à 14h00', début à 14h15')

*** JEUNES :**

GARÇON :	moins de 18 ans	D1 :	4 poules de 4 joueurs à	LAVAL FA (39, bd Félix Grat)
		D2 :	4 poules de 6 joueurs à	CHANGÉ (Gymnase des Sablons)
	moins de 15 ans	D1 :	4 poules de 4 joueurs à	CRAON (rue Jean Bouin)
		D2 :	4 poules de 4 joueurs à	MESLAY (rue de la Poste)
	moins de 13 ans	D3 :	6 poules de 6 joueurs à	LOUVERNÉ (salle Hélène Boucher)
		D1 :	4 poules de 4 joueurs à	ERNÉE (salle de l'Ernéeenne)
		D2 :	4 poules de 4 joueurs à	CRAON (rue Jean Bouin)
	moins de 11 ans	D3 :	4 poules de 6 joueurs à	CHANGÉ (Gymnase des Sablons)
		D1 :	4 poules de 4 joueurs à	COSSÉ (Beausoleil, rue de l'Huilerie)
	moins de 9 ans	D2 :	4 poules de 6 joueurs à	ERNÉE (salle de l'Ernéeenne)
		D1 :	1 poule de 6 joueurs à	LAVAL FA (39, bd Félix Grat)
	FILLE :	moins de 18 ans	D1 :	1 poule de 2 joueuses à
moins de 15 ans		D1 :	1 poule de 5 joueuses à	MONTJEAN (2, rue des Sports)
moins de 13 ans		D1 :	2 poules de 4 joueuses à	MONTJEAN (2, rue des Sports)
moins de 11 ans		D1 :	1 poule de 5 joueuses à	MONTJEAN (2, rue des Sports)

DÉROULEMENT SPORTIF :

Toutes les manches sont en 11 points avec 2 points d'écart et avec 1 mn de repos entre 2 manches

1) Pour tous les niveaux en messieurs (sauf les derniers) :

- 4 poules de 4 joueurs **aux meilleurs des 5 manches pour tous**

Tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4 à l'intérieur de leur poule.

- **puis il est attribué après les poules, la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2 et les lettres C et D par tirage au sort des poules 3 et 4.**

- il est ensuite établi un tableau à 16 Simple KO qui se joue par élimination directe aux meilleurs des 5 manches pour tous les tableaux avec un classement intégral de 1 à 16.

2) Pour les derniers niveaux de chaque catégorie en Messieurs :

- la même formule que les saisons précédentes avec matches de classement entre poules.

3) Pour les dames :

- la formule dépendra du nombre de qualifiées en D1, avec possibilité de regroupement de plusieurs catégories

4) Rappel : Si abandon pendant les poules ou avant la première partie qui suit les poules, le joueur est dernier de son tableau, marque 0 point et descend d'une division

MONTÉES :

MASCULIN :

SENIORS	ELITE	D1	16	: 2 montées en Régionale
SENIORS	ELITE	D2	32	: 2 montées en D1 par tableau
SENIORS	ELITE	D3	50	: 1 montée en D2 par poule
SENIORS	ELITE			
JUNIORS	moins de 18 ans	D1	16	: 2 montées en Régionale
JUNIORS	moins de 18 ans	D2	22	: 1 montée en D1 par poule
CADETS	moins de 15 ans	D1	16	: 2 montées en Régionale
CADETS	moins de 15 ans	D2	16	: 3 montées en D1
CADETS	moins de 15 ans	D3	35	: 1 montée en D2 par poule
MINIMES	moins de 13 ans	D1	16	: 2 montées en Régionale
MINIMES	moins de 13 ans	D2	16	: 3 montées en D1
MINIMES	moins de 13 ans	D3	24	: 1 montée en D2 par poule
BENJAMINS	moins de 11 ans	D1	16	: 2 montées en Régionale
BENJAMINS	moins de 11 ans	D2	23	: 2 montées en D1
POUSSINS	moins de 9 ans	D1	6	: 1 montée en D1 Benjamins

FÉMININ :

SENIORS	ELITE	D1	0	
JUNIORS	moins de 18 ans	D1	2	: 1 montée en Régionale
CADETTES	moins de 15 ans	D1	5	: 1 montée en Régionale
MINIMES	moins de 13 ans	D1	9	: 1 montée en Régionale
BENJAMINES	moins de 11 ans	D1	5	: 1 montée en Régionale

Attention :

**TOUTES les PARTIES se JOUENT
aux MEILLEURES des 5 MANCHES
même en Tableau ELITE D1**

FORFAIT :

* Un premier forfait excusé entraîne la descente d'une division.

* **Un premier forfait non excusé** entraîne la descente d'une division sous réserve de la confirmation de participation au tour suivant (sinon forfait général) et une **amende de 8 Euros**.

* **Un deuxième forfait** entraîne la descente d'une division dans les mêmes conditions que précédemment et **pas de participation à la journée finale et pas de remontée en régionale**, (sauf au niveau régional et national où cela devient **un forfait général**)

* **Un troisième forfait** au niveau départemental devient **un forfait général**.

* Un forfait au dernier tour non excusé entraîne la descente de deux divisions et la non participation à la journée finale, avec une amende de 8 Euros.

* **Un forfait à la journée finale non excusé entraîne une amende de 30 Euros.**

LES FORFAITS sont à communiquer à :

avant MERCREDI 24 JANVIER 2018 à 20h00'

Maurice POIL Téléphone : **02.43.66.89.34** ou **06.73.85.98.61**
ou **Nicolas RENARD** Téléphone : **02.43.98.97.70** ou **06.86.69.61.83**
ou **Gérard VINCENDON** Téléphone : **02.43.69.09.26** ou **06.16.96.27.42**

STATISTIQUES :

12 joueurs en National	
31 joueurs en Régional	
332 joueurs en Départemental	
10 Garçons de moins de 9 ans (13)	1 Filles de moins de 9 ans (2)
40 Garçons de moins de 11 ans (40)	7 Filles de moins de 11 ans (11)
64 Garçons de moins de 13 ans (61)	11 Filles de moins de 13 ans (14)
72 Garçons de moins de 15 ans (85)	14 Filles de moins de 15 ans (7)
42 Garçons de moins de 18 ans (55)	6 Filles de moins de 18 ans (8)
105 Messieurs Elite (113)	3 Dames Elite (2)
333 Total Messieurs (367)	42 Total Dames (44)
375 Total des Inscrits	-36 de plus par rapport à 2016-2017 (411)

IMPORTANT :

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

• Si la mention « **certificat médical présenté** » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

• Si la mention « **ni entraînement, ni compétition** » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

• **S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.**

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

- **Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique);**
- **Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique);**
 - **Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>**
- **Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>**
 - **Accès à l'application « FFFT » pour smartphones (Android et IOS)**

(Voir articles II.606.1 et II.606.2 du chapitre 6, titre II du règlement administratif 2017).

RAPPEL du CALENDRIER :

4ème tour : Samedi 17 et dimanche 18 mars 2018

Finale départementale : Dimanche 11 février 2018 (par classement) à Meslay du Maine

: Samedi 09 et dimanche 10 juin 2018 (Grand Prix de la Mayenne)

Finale régionale : Samedi 12 et dimanche 13 mai 2018 (par classement) en 49

: Samedi 02 et dimanche 03 juin 2018 (Grand Prix des Pays de la Loire) à Belleville (85)